

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****25125110***

le,

Déposé / Reçu le**26 SEP. 2025**

Greffe

au greffe du tribunal de l'entreprise**francophone de Bruxelles**N° d'entreprise : **0403 233 750****Nom**(en entier) : **Compagnie Benelux Participations**(en abrégé) : **Cobepa**Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **rue de la Chancellerie 2, boîte 1 - 1000 Bruxelles****Objet de l'acte : Confirmation de la liste des administrateurs**

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration de Cobepa SA tenu le 25 septembre 2025

[...]

6. Autres

- Procuration

Le Conseil d'Administration décide d'octroyer à Tom Matthijs, Gabrielle Viseur et Alexia Duquesne dont l'adresse professionnelle est située Rue de la Chancellerie 2/1, 1000 Bruxelles, chacun avec le pouvoir d'agir seul et de se faire substituer, le pouvoir d'accomplir toute action et signer tout document au nom de la Société utile ou nécessaire pour mettre en œuvre les décisions contenues dans ce procès-verbal, en ce compris toute formalité légale devant être entreprise auprès du greffe du tribunal de commerce, d'un guichet d'entreprises ou de la Banque Carrefour des Entreprises.

- Divers

Afin de mettre à jour les données reprises à la Banque Centrale des Entreprises, le Conseil d'Administration confirme que suite à l'absorption de Millenium 3 SA par Charisa SA, conformément à un projet commun de fusion du 24 novembre 2022, publié aux annexes du Moniteur belge du 4 janvier 2023 sous le numéro 23001334, le Conseil d'Administration de la Société est composé comme suit :

-Saskia Bruysten, Christophe d'Ansembourg, Olivier Davignon, Charisa SA (représentée par Charles de Liedekerke), Caroline de Spoelberch, Grégoire de Spoelberch, Olivier de Spoelberch, Hugo Ferreira, François Henrot, Jean-Marie Laurent Josi, François Pauly, Hubertus von Baumbach et William Wyatt.

Pour rappel, ces mandats ont été renouvelés pour une période de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale des Actionnaires qui se tiendra en 2028 pour statuer sur les comptes de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2027. Ces mandats sont exercés à titre gratuit, à l'exception du mandat de l'administrateur délégué.

[...]

Gabrielle Viseur
Mandataire spéciale

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 03/10/2025 - Annexes du Moniteur belge